

tout si elles se fondent sur des motifs justes, si elles ne sont pas captieuses ou ne s'inspirent pas de tactiques politiques mesquines. Mon honorable ami a critiqué loyalement le conseil national des recherches. J'ai déjà indiqué, au comité, certaines économies réalisées et on les a exposées dans des lettres à certaines chambres de commerce. Je n'ai pas dit alors et je ne le dis pas maintenant que le Gouvernement a réalisé toutes les économies qu'il aurait pu ou qu'il aurait dû. Il faudra en faire d'autres et les avis de mon honorable ami sont acceptables. Il y a a quel-que temps, nous avons pris des mesures qui aboutiront aux économies qu'il préconise. On ne peut émonder un arbre avec une hache: il faut se servir d'un instrument plus délicat si l'on veut qu'il survive. On ne doit pas s'attaquer brutalement au délicat organisme des services administratifs de l'Etat; on ne peut y opérer les retranchements considérables que se permet l'entreprise particulière. Les circonstances diffèrent beaucoup. L'intention du Gouvernement est de poursuivre ses mesures d'économies partout où ce sera possible sans nuire inutilement au service. Son avis est pratique et sensé; le Gouvernement devrait l'adopter, et il l'adoptera en effet.

Même si je me sentais de force, je ne tenterais pas de suivre mon honorable ami dans sa dissertation sur l'inflation monétaire. Mais je tiens à lui faire remarquer que lorsqu'il parle de contributions égales, ayant à l'idée que les porteurs de nos valeurs canadiennes touchent aujourd'hui, en raison des circonstances exceptionnelles, un rapport plus généreux qu'au moment de l'acquisition desdites valeurs, il ne doit pas perdre de vue que le Canada est un pays débiteur. Le Canada est emprunteur et si nous tenons à des taux d'intérêt moins élevés, ce que tout le monde désire, il nous incombe de maintenir notre crédit national. Si nous tentions de violer ou de répudier nos obligations envers ceux qui ont acheté les valeurs canadiennes, les économies momentanées seraient perdues bien des fois par suite de l'augmentation de charges qu'on nous imposerait dans nos emprunts ultérieurs. Nos bailleurs de fonds seraient si peu nombreux qu'il nous faudrait payer très cher tout l'argent que nous emprunterions. A défaut de la répudiation, il n'existe pas de méthode d'exiger des sacrifices de la part des porteurs de nos obligations détenues sur la foi de notre pays.

L'hon. M. MALCOLM: Le ministre sait parfaitement que l'Angleterre a effectué la conversion de son plus gros emprunt au taux de 3½ p. 100. Le public anglais a souscrit à cet emprunt et il n'y a pas eu de répudiation.

L'hon. M. RHODES: En effet; seulement mon honorable ami doit admettre que l'Angleterre est un pays créancier. Elle comptait des réserves immenses de capitaux...

M. HEAPS: Et l'Australie?

L'hon. M. RHODES: ...en disponibilité pour la conversion; cette dernière, du reste, a été volontaire.

L'hon. M. MALCOLM: Parfaitement; et il en serait de même au Canada.

L'hon. M. RHODES: Voilà près de deux ans, nous avons effectué au Canada une conversion assez considérable, grâce à laquelle nous avons amélioré, de façon marquée, la situation financière de notre pays.

L'hon. M. MALCOLM: Et les obligations ont été vendues...

L'hon. M. RHODES: Et les obligations ont été vendues.

L'hon. M. MALCOLM: . . . au Canada même.

L'hon. M. RHODES: Au pays même; parfaitement. Mon honorable ami doit se rendre compte que dans ce procédé de conversion il a fallu observer jusqu'à leur échéance l'immunité d'impôt qui caractérisait certaines de ces valeurs. A partir du 1er novembre de cette année nous allons réaliser des économies appréciables en frais d'intérêt, par suite du fait que dans l'émission de 1933 la condition de l'immunité fiscale a été supprimée.

Je n'avais pas l'intention de parler aussi longtemps. J'espère que l'exemple de l'honorable député de Bruce-Nord sera suivi par d'autres honorables membres de la gauche qui veulent discuter la question du sucre. Nous sommes toujours heureux d'agréer des avis pratiques; et j'espère que lorsque nous aurons réalisé certaines économies, grâce à ce perfectionnement, l'honorable représentant pourra nous signifier: "Je vous l'avais bien dit".

L'hon. M. RYCKMAN: Je regrette d'abuser de l'indulgence du comité à pareil moment; mais puisque l'honorable député de Bruce-Nord a fait allusion à moi, je dois tout au moins lui répondre. Je n'ai pas entendu expliquer par deux fois par mon honorable ami comment on peut acheter la soie à New-York à meilleur compte qu'au Japon et l'acheminer par chemin de fer canadien jusqu'à Toronto et Montréal. J'ai saisi une allusion à cette question lorsqu'il parlait, et je n'ai pas répondu parce que j'étais certainement convaincu que l'honorable représentant parlait en connaissance de cause et qu'il était assez au fait des usages du commerce pour comprendre cet écart. Comme je me suis abusé touchant ses connais-